



Première collation des grades de l'ENAP : 24 étudiants reçoivent leur diplôme

2019 marque le 50^e anniversaire de fondation de l'ENAP, mais il a fallu attendre septembre 1970 avant que les premiers étudiants occupent les tout nouveaux bancs de classe de l'institution nouvellement créée. C'est donc en 1972 qu'a eu lieu la première collation des grades.

C'est dans un cadre étonnement décontracté, sans toges et debout, que les 24 premiers diplômés de l'ENAP – tous des hommes – ont reçu leur diplôme, en présence du premier ministre de l'époque, M. Robert Bourassa et du ministre de la Fonction publique, Jean-Paul L'Allier.

À l'époque, la maîtrise en administration publique n'était offerte qu'aux fonctionnaires. Ainsi, 19 d'entre eux provenaient de la fonction publique provinciale et la balance, de celle d'Ottawa. La formation consistait en un programme d'études de 16 mois, entrecoupé de 2 stages : un au Canada, l'autre à l'étranger.



Un diplômé de l'ENAP rencontrant, de gauche à droite, MM. Alphonse Riverin, président de l'UQ, Robert Bourassa, premier ministre du Québec, et Roland Parenteau, directeur de l'ENAP. Crédit photo : André Fournier.



Les meilleurs témoignages de cette grande première nous les retrouvons dans le magazine Réseau du 15 mars 1972, une publication de l'Université du Québec qui avait pour mandat de relayer les nouvelles provenant de ses différentes constituantes. Les voici :

Roland Parenteau

« L'ENAP est définitivement lancée »



Soulignant le fait que « avec ses vingt-quatre premiers diplômés, l'ENAP est définitivement lancée », le directeur de l'École, M. Roland Parenteau, a affirmé « qu'après trois années d'existence et à la veille de choisir une troisième promotion d'étudiants, nous sommes plus convaincus que jamais de la justesse de vision qu'ont eue ceux qui en ont décidé la création.

« En effet, a expliqué M. Parenteau, l'administration publique est un monde en soi - avec ses caractéristiques particulières - et on ne peut prétendre former des administrateurs publics de façon adéquate sans mener en même temps et de façon très étroite des recherches fondamentales et appliquées dans ce domaine qui touche à des disciplines si nombreuses et si variées, sans se préoccuper également du perfectionnement permanent de ces administrateurs, sans être en constantes relations avec les employeurs et les associations d'employés, sans disposer d'un corps professoral et d'une équipe d'administrateurs dont la majorité a déjà vécu l'expérience pratique de l'administration publique. »

Néanmoins, tous ces prérequis, pour essentiels qu'ils soient, ne bâtiront pas à eux seuls la réputation de l'ENAP, a poursuivi son directeur. Ce sont ses diplômés qui en seront les artisans. Et ceux de la première promotion ont à cet égard une plus lourde responsabilité.

« Nous espérons, messieurs de cette première promotion, vous avoir fourni des moyens et des nouvelles connaissances qui vous permettront de faire face aux défis majeurs qui sont désormais posés aux pouvoirs publics, dans tous les domaines de l'activité humaine.

« Nous espérons surtout, a conclu monsieur Parenteau, avoir développé chez vous le sens de la responsabilité, du leadership et de l'innovation qui vous permettront de vous adapter aux

situations nouvelles imposées par un monde sans cesse changeant, de donner le ton ainsi que le rythme à l'administration publique et ainsi servir la société de la façon la plus efficace possible. »

Alfonse Riverin

« L'ENAP, maître d'œuvre du renouveau administratif »



Prenant la parole à l'occasion de la présentation de la première promotion de l'ENAP, le président de l'Université du Québec, M. Alfonse Riverin, a souhaité « que l'ENAP devienne le maître d'œuvre de la réorganisation administrative québécoise non seulement par le perfectionnement qui en est un volet, mais encore par la recherche que pourront poursuivre les futurs étudiants sous la direction de professeurs expérimentés. Nous atteindrions ainsi un double but; préparer des gestionnaires publics qui jouissent d'une vision plus globale et plus réaliste des problèmes à résoudre, et constituer une banque d'information où pourraient constamment puiser les divers ministères pour leur propre gestion, mais en même temps profiter de l'expérience acquise dans d'autres administrations publiques et privées ».

Le président de l'Université du Québec a de plus souligné « le rôle important qu'est appelée à jouer l'École nationale d'administration publique dans l'ensemble des efforts qui sont consentis à l'intérieur du système de l'Université du Québec pour développer l'enseignement, le perfectionnement et la recherche, en administration publique. Cette collaboration intime du ministère de la Fonction publique avec l'ENAP et de l'ENAP avec toutes les constituantes de l'Université du Québec nous permettra de devenir encore davantage un véritable instrument collectif de développement pour le Québec », a conclu monsieur Riverin.

Jean-Paul L'Allier

« L'élément humain plutôt que les structures »



Selon le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, « pour arriver à l'efficacité que tous veulent voir atteindre par la machine gouvernementale le moment est venu de s'intéresser davantage à l'élément humain qu'aux réformes de structure ».

L'une des priorités est donc, pour le ministre, le perfectionnement du personnel de la Fonction publique. Annonçant le commencement imminent d'une gamme de sessions de perfectionnement, M. L'Allier a précisé qu'il s'agissait de « la première phase d'un programme d'envergure qui devrait prendre rapidement une ampleur considérable et s'adresser à plusieurs milliers de fonctionnaires ».

Et le ministre d'ajouter : « Les besoins sont pressants dans ce domaine et il est de notre intention de les combler progressivement et complètement avec l'étroite coopération de tous les intéressés, les ministères et organismes gouvernementaux, les fonctionnaires, les ressources extérieures et particulièrement l'ENAP à qui nous demandons de se préparer en conséquence. »

Selon M. L'Allier en effet, « l'ENAP offre à ceux qui viendront s'y recycler une masse de connaissances et de personnes-ressources dans lesquelles ils n'auront qu'à puiser. Située comme elle l'est dans le cadre de l'Université du Québec, l'ENAP en retire une garantie d'excellence que je qualifierais d'institutionnelle.

« Dans le milieu québécois, a continué le ministre de la Fonction publique, l'ENAP a une fonction plus étendue que le perfectionnement de fonctionnaires. Elle a une fonction de réflexion, de recherche et, d'une certaine façon, de contestation. Elle n'est pas et ne doit pas être un organisme docile et rangé du gouvernement. Elle doit constituer plutôt un milieu propice à la pensée et à la naissance d'idées nouvelles. »